

15 mai ► 15 décembre*

*avec interruption au mois d'août

// Décembre 2013 • N°99

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



Parti de Gauche

Créé en 2009, le Parti de Gauche a pour projet l'écosocialisme. Partant du constat que l'humanité est confrontée à des inégalités insoutenables et à la mise en péril de la biosphère, l'écosocialisme pose comme principe du progrès humain de lier les exigences sociales et écologiques, en s'appuyant sur une refondation démocratique. A travers ce cadre d'analyse, l'énergie électronucléaire se révèle obsolète et antidémocratique, en plus de générer des déchets dangereux sur des milliers d'années. Leur enfouissement serait la cause d'un oubli coupable. Cette contribution au débat ne vaut pas caution de la manière dont il a été mené, mais comme relais et affirmation de positions que nous savons largement partagées au-delà même de notre organisation.

*Daniel Monnier et Corinne Morel Darleux,
pour le PG
commission-ecologie@lepartidegauche.fr*

contact //

Parti de Gauche

Adresse 20-22 rue Doudeauville
75018 PARIS

Tél. 01 55 28 92 20

Site www.lepartidegauche.fr

« CIGÉO, REFLET DE L'ABERRATION NUCLÉAIRE »

Le débat public sur Cigéo (Centre industriel de stockage Géologique national, Meuse) qui se tient du 15 mai au 15 décembre 2013 est l'occasion pour le Parti de Gauche d'affirmer son refus de l'enfouissement comme option de « gestion » des déchets radioactifs moyenne et haute activité à vie longue, à Bure comme ailleurs. Et plus largement, l'occasion d'affirmer que l'enfouissement des déchets radioactifs est à l'image de l'industrie électronucléaire qui les produit : une impasse dangereuse, coûteuse et antidémocratique de laquelle il est grand temps de sortir.

// Cigéo n'a pas de légitimité démocratique

En application des lois du 2 février 1995 « relative à la protection de l'environnement » et du 27 février 2002 « relative à la démocratie de proximité », un premier débat public sur les options de traitement des déchets nucléaires est ouvert en 2005-2006. Les citoyens et associations représentatives y participent activement et celui-ci se conclut sur **le choix net de l'entreposage en surface**. En juin 2006, une poignée de députés décide de l'exact contraire en votant une loi retenant le stockage géologique profond comme seul choix de « gestion ». Ce déni de démocratie est en fait une constante historique en matière nucléaire.

Le programme français de recherches et d'applications nucléaires trouve son origine dans la création du Commissariat à l'Énergie Atomique en octobre 1945 par la volonté de quelques hommes, avec à leur tête le Président de Gaulle. Il faut attendre 1991 pour qu'une décision concernant le nucléaire soit prise par la représentation populaire, avec le vote au Parlement de la loi « relative aux recherches sur la gestion des déchets nucléaires ».

Durant 46 ans l'utilisation du nucléaire, tant civil que militaire, a été décidée et conduite par un petit groupe d'hommes d'État, de hauts fonctionnaires et d'ingénieurs des Mines, dans le

refus délibéré d'informer et consulter le peuple et ses représentants au Parlement, au motif de « l'intérêt supérieur de la Nation » ou du « secret défense ». ■

// Cigéo n'a pas de crédibilité industrielle et économique

Faute d'avoir décidé les recherches scientifiques et applications technologiques nécessaires en faveur d'un bouquet énergétique favorisant l'efficacité de la production d'électricité par la diversification des sources et leur localisation territoriale, l'État et l'opérateur historique EDF ont cantonné la France dans une technologie nucléaire obsolète, assise sur la ressource fossile et donc épuisable du minerai d'uranium. Depuis 60 ans, l'industrie électronucléaire absorbe l'essentiel des coûts de recherche-développement et d'investissement en matière de production et de distribution d'électricité. Les ressources éolienne, solaire, de biomasse ont été volontairement ignorées, la ressource hydraulique confinée à la marge.

L'affirmation officielle d'une « électricité à bon marché grâce au nucléaire » relève du mensonge par plusieurs omissions de taille : la construction de la totalité des centrales nucléaires (sauf l'EPR

à Flamanville) payée par l'entreprise publique EDF, sous financement direct de l'État, donc du contribuable ; la surconsommation érigée en système par l'installation à grande échelle du chauffage électrique dans des bâtiments mal isolés ; le coût de construction des centrales nucléaires en constante augmentation ; le coût du démantèlement en fin de vie, estimé à 200 milliards d'euros ; le coût d'un accident nucléaire de type Fukushima estimé entre 600 et 1000 milliards d'euros par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sureté Nucléaire).

A l'avenant, l'objectif de créer Cigéo de toute pièce par un environnement technologique et industriel qui n'existe pas, **pour un coût estimé à 35 milliards d'euros, est déraisonnable. Ce coût serait mieux utilisé dans la consolidation de l'entreposage en surface**, qui lui est déjà éprouvé et pourrait encore être amélioré. ■

// Cigéo ne crée pas de bons emplois

Les promoteurs de Cigéo font valoir la création de 2000 à 2500 emplois durant sa phase de construction, de 2019 à 2025, puis le maintien de 1000 emplois pour sa phase de remplissage durant 100 ans. Présenté ainsi, cet argument a de quoi rendre Cigéo attractif aux yeux d'une population locale frappée par le chômage et l'emploi précaire. Mais l'état de l'emploi dans le secteur nucléaire incite à la méfiance.

En effet, on peut raisonnablement considérer que le chantier de l'EPR à Flamanville (Manche) préfigure de ce que sera Cigéo. Sur ce chantier « exemplaire » on compte plusieurs niveaux de sous traitance, avec un recours massif à des entreprises et de la main d'oeuvre des pays de l'Est. La sécurité

et la légalité y sont mises à mal : en 2011, l'ASN accuse l'entreprise Bouygues de « Sous-estimation méthodique des accidents du travail » ; fin 2012 une enquête est ouverte pour « travail illégal » et « prêt illicite de main d'oeuvre et marchandage » ; en février 2013, Bouygues est condamnée par le conseil des prud'hommes pour le licenciement sans cause réelle ni sérieuse en 2010 de son chef de la sécurité ; Bouygues toujours doit être jugée en 2014 pour homicide involontaire après la mort d'un soudeur en 2011. **En bref, rien ne prouve que Cigéo va créer demain de bons emplois quand ceux de l'EPR sont aussi dégradés aujourd'hui.** ■

// Cigéo ne garantit pas la sécurité

Après un examen approfondi des différentes expertises et avis autorisés, le PG rejette le stockage en couches profondes.

→ Parce que les garanties apportées par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) ne sont pas suffisantes sur la maîtrise de risques complexes et cumulatifs dès la période d'exploitation, et persistants ensuite sur des milliers d'années. Plus particulièrement, l'Andra ne répond pas de manière probante à deux risques : l'un d'**accident majeur par explosion dans les galeries durant leur remplissage, dû au dégagement d'hydrogène de certains colis**. Et peut-il exister une réponse efficace envers un tel risque dans de telles conditions et avec les moyens techniques à disposition ? L'autre, plus insidieux mais aux conséquences non moins majeures sur la santé publique, est la **contamination de l'eau potable du bassin parisien**. En effet, pour prévenir le risque d'explosion dû au dégagement d'hydrogène, l'Andra prévoit une ventilation active des galeries se terminant par d'énormes puits de rejet aérien. Mais prévenir ainsi le risque d'explosion induit de fait le risque de rejet dans l'atmosphère de radionucléides qui seront eux aussi dégagés par les colis entreposés. Ces radionucléides entreront alors dans le cycle de l'eau par les pluies et le ruissellement et iront contaminer l'eau potable du bassin parisien.

Si Cigéo n'existe pas encore, **les accidents majeurs de Tchernobyl et Fukushima sont les amères et effrayantes démonstrations de la faillibilité de l'industrie** électronucléaire. Et l'argument des normes de sécurité de moindre niveau appliquées par l'ex-URSS à Tchernobyl ne tient plus face au désastre subi par la population japonaise, là où la sécurité de la centrale de Fukushima devait être identique à celle des centrales françaises.

→ Parce que le stockage profond ne garantit pas une réelle réversibilité, c'est-à-dire la possibilité de reprendre les matières radioactives pour raisons de sécurité ou pour un traitement sur lequel des fonds pour la recherche publique doivent être massivement réorientés. **L'enfouissement n'est rien moins que la permission d'oublier des substances dont le niveau de dangerosité exige au contraire, en toute responsabilité, une surveillance constante**.

Là encore, le déni ou l'oubli sont des constantes dans la « gestion » du nucléaire. Les conséquences des rejets massifs de radionucléides sur les populations locales et leur environnement dues aux essais nucléaires en Algérie puis dans l'atoll de Mururoa sont toujours officiellement niées. L'oubli actuellement en préparation par l'enfouissement est du même ordre que le rejet à la mer des premiers fûts de déchets. ■

C'est le moment de prendre Parti !



**Pour la sortie
du nucléaire**



www.lepartidegauche.fr

// Cigéo annihile le potentiel géothermique du site

Le lundi 4 novembre 2013, le cabinet d'expertise géologique et hydrologique Géowatt SA rend son rapport devant le Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure. Sa conclusion contredit celle des précédentes études de l'Andra : **le sous-sol de Bure contient bien un potentiel géothermique exploitable**, comme il en existe déjà dans le bassin parisien. La surface au sol retenue pour Cigéo permettrait de recevoir 10 forages géothermiques développant une puissance de 585 000 MW/an, sans déchets ni rejets, soit dix fois plus que le forage de Champigny-sur-Marne (94). Et si la géothermie n'est d'aucune utilité

pour le chauffage urbain sur Bure et ses environs, l'agriculture maraîchère peut trouver là un atout décisif pour son implantation, avec des débouchés vers des centres urbains proches comme Dijon, Nancy, Metz, Reims, puis la région parisienne.

Face à l'urgence d'une transition énergétique qui fasse sortir la France des conséquences infernales que sont les émissions de gaz à effet de serre et les déchets dangereux, **il est irresponsable que Cigéo annihile un élément indispensable de la transition énergétique tel qu'une ressource géothermique.** ■

C O N C L U S I O N

Le Parti de Gauche reprend à son compte l'adage selon lequel le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. C'est pourquoi il **appelle à sortir du nucléaire par la planification écologique, en investissant conjointement dans la baisse de la consommation et l'augmentation de la part d'électricité produite par les énergies renouvelables**. Prenant le contre pied de la gestion opaque de l'énergie nucléaire, le PG propose avec le Front de Gauche de soumettre les choix de politique énergétique nationale à un réel débat public tranché par un référendum, puis mis en oeuvre par un pôle public de l'énergie.

Ne perdons plus notre temps avec le nucléaire, et retenons l'entreposage en surface ou subsurface pour surveiller en toute responsabilité les déchets existants.

